

Les congés fiscaux sont-ils efficaces pour stimuler les investissements directs étrangers en Afrique ? Évidence empirique à partir des données de panel

Are tax holidays effective in stimulating foreign direct investment in Africa?
Empirical evidence from panel data.

- **AUTEUR 1** : Somia GHRARA,
- **AUTEUR 2** : Brahim EL MORCHID,

(1): Doctorante, chercheuse en économie internationale, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

(2): Enseignant-chercheur au département d'économie, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc



Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : GHRARA .S & EL MORCHID .B (2023)

« Les congés fiscaux sont-ils efficaces pour stimuler les investissements directs étrangers en Afrique ? Évidence empirique à partir des données de panel »,

IJAME : Volume 02, N° 05 | Pp: 230 – 255.

Date de soumission : Novembre 2023

Date de publication : Décembre 2023



DOI : 10.5281/zenodo.10459804

Copyright © 2023 – IJAME

Résumé :

Ce papier se propose d'analyser l'impact des congés fiscaux sur les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) en Afrique, s'appuyant sur une base théorique et empirique substantielle. À travers l'application de l'économétrie des données de panel, et notamment la méthode des moments généralisés (Generalized Method of moments, GMM), nous adressons la question de la corrélation entre les régresseurs, l'hétérogénéité inobservée, et l'erreur idiosyncratique.

L'analyse, portant sur un échantillon de 35 pays africains sur la période de 1990 à 2020, révèle que les investissements directs étrangers entrants montrent une neutralité envers les congés fiscaux. Ce constat, soutenu par des données récentes et exhaustives, confirme les conclusions de la majorité des recherches antérieures dans le contexte africain. Par conséquent, les gouvernements africains sont appelés à cesser de recourir à la surenchère fiscale implicite pour tenter d'inciter les investisseurs étrangers à venir faire des affaires chez eux au risque de gripper un peu plus encore la dynamique de la croissance et du développement durable.

MOTS CLÉS : Congés fiscaux, IDE, Afrique, GMM

1 INTRODUCTION

Depuis leurs indépendances, les pays africains se sont engagés, à des degrés différents, dans un processus de réformes de leurs régimes fiscaux dans l'espoir de séduire plus d'investisseurs, en particulier ceux qui sont basés à l'étranger. L'un des outils les plus répandus et les plus utilisés est certainement celui des congés fiscaux, qui consistent en une exonération totale ou partielle de l'impôt qui frappe les revenus des sociétés durant les premières années d'exploitation et même parfois au-delà. En fait, face à leur incapacité à améliorer sensiblement la qualité de leurs institutions et générer des forces d'agglomération (infrastructure de qualité, coûts de transport abordables, main-d'œuvre qualifiée, etc.), ces pays se sont engagés dans une surenchère pour prolonger au maximum la durée des congés fiscaux.

Et c'est dans ce contexte de concurrence fiscale non déclarée qu'une forte controverse fut déclenchée tant dans le monde académique que dans le monde professionnel. Un premier groupe d'auteurs plus restreint soutient l'idée de l'efficacité des congés fiscaux quant à leur impact positif sur les flux des IDE (Mintz, 2007 ; Bella et Yudianto, 2021 ; Bora, 2013, Klemm et Parys, 2009, Parys et James, 2010). Un deuxième groupe plus critique et dominant réfute totalement cette thèse en s'appuyant sur des preuves avérées (Tanzi et Zee, 2000 ; Elmorchid, 2012 ; Andersen et al., 2017 ; Stausholm, 2017 ; Fowowe, 2013). Il a été alors suggéré de bannir cette pratique, qui crée des opportunités de fraude et d'évasion fiscales, et qui se traduit par un manque à gagner pour le budget des États. Enfin, un troisième groupe défend l'idée de l'efficacité relative des congés fiscaux. Les projets d'IDE qui exigent des compétences, des ressources ou des caractéristiques de marché bien spécifiques sont généralement moins sensibles à ce type d'incitations que les projets en quête de rendement à court terme, qui sont tournés vers l'exportation, avec moins d'effets d'entraînement potentiels (Fahmi, 2012 ; Herdiyati et Wahyudi, 2020 ; Tuomi 2012 ; etc.).

Dans le souci de prendre part à ce débat, nous nous sommes fixés pour objectif de vérifier économétriquement l'impact de l'instauration des congés fiscaux sur l'attraction des IDE, et ce, pour un échantillon représentatif de 35 pays africains. Cette question est d'autant plus pertinente dans le contexte actuel que les nations africaines s'efforcent de diversifier leurs économies et d'attirer des investissements étrangers, soutien indispensable à leur développement économique et social. Devenus un outil contesté de politique économique, les congés fiscaux suscitent d'intenses débats quant à leur efficacité et leur capacité à favoriser un développement durable,

sans pour autant compromettre les recettes fiscales. Dans cette perspective, pour garantir le succès de cet exercice et conférer une originalité à notre approche, nous avons pris en compte quatre paramètres principaux : la représentativité, avec l'inclusion de 35 pays africains ; le ciblage, en testant spécifiquement l'effet des congés fiscaux sur les IDE ; la robustesse, grâce à l'utilisation de l'économétrie de données de panel ; et la visibilité, en examinant les implications en matière de politiques fiscales et de développement.

L'hypothèse centrale que nous soutenons est que les IDE entrants en Afrique sont neutres vis-à-vis des congés fiscaux. En conséquence, les gouvernements africains doivent cesser de recourir à la surenchère fiscale pour tenter d'inciter les investisseurs étrangers à venir faire des affaires chez eux au risque de gripper un peu plus encore la dynamique de la croissance et du développement durable. Pour tester cette hypothèse, nous avons eu recours à l'économétrie des données panel, plus particulièrement la méthode des moments généralisés (Generalized Method of moments, GMM). Ce choix s'explique par le fait que cette méthode produit des estimations moins biaisées et plus cohérentes.

Le reste de ce papier est organisé de la manière suivante. La section 2 expose une brève revue de littérature théorique et empirique se rapportant aux congés fiscaux en général et particulièrement à l'impact de ceux-ci sur l'attraction des IDE. La section 3 rappelle la démarche méthodologique adoptée et expose de façon détaillée les résultats de l'étude économétrique. Enfin, la conclusion générale présente une synthèse des résultats et dégage quelques implications en termes politiques économiques.

2 LIEN ENTRE CONGES FISCAUX ET INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS : UNE BREVE REVUE DE LITTERATURE

La littérature portant sur l'analyse du lien entre les congés fiscaux et les investissements directs étrangers est relativement abondante. Elle s'est construite théoriquement à partir des modèles de la concurrence fiscale avant de se focaliser progressivement sur des études empiriques mobilisant tantôt des données macroéconomiques, tantôt des données microéconomiques. Notre objectif ici n'est pas de passer en revue toutes ces études, mais de considérer les plus importantes ; celles susceptibles d'éclairer notre démarche méthodologique.

2.1 JUSTIFICATIONS THEORIQUES DES CONGES FISCAUX DANS UNE ECONOMIE OUVERTE

La question de la justification théorique des congés fiscaux comme outil de promotion des IDE s'est développée essentiellement dans le cadre des modèles de la concurrence fiscale (au sens strict de « tax competition »). Un investisseur étranger qui souhaite réaliser un projet ailleurs s'engage généralement dans un processus de négociations assez long et complexe avec les pays susceptibles de l'accueillir. Une surenchère se met alors en place entre ces pays afin d'offrir un maximum d'avantages fiscaux, y compris les exonérations fiscales temporaires ou permanentes. (Zodrow et Mieszkowski, 1986 ; Kanbur et Keen, 1993).

Deux thèses ont été mises en exergue pour justifier cette surenchère fiscale. La première accorde une place particulière à la notion de « coûts irrécupérables » (sunk cost) que supportent les investisseurs étrangers lorsqu'ils décident de concrétiser leurs projets dans un pays quelconque ; coûts que vont probablement exploiter les gouvernements de ces pays en augmentant la pression fiscale dans le futur. La seconde thèse se rapporte à l'effet-signal que peuvent produire les congés fiscaux lorsque le degré d'attractivité d'un pays est jugé aléatoire.

Doyle et Van Wijnbergen (1984) sont les premiers à avoir mis en avant les biens fondés de la première thèse. Ces deux auteurs se proposent d'expliquer pourquoi les pays cherchent toujours à concentrer les exonérations fiscales temporaires accordées aux investisseurs étrangers sur les premières années d'investissement plutôt que de les échelonner dans le temps. La réponse avancée se réfère aux coûts irrécupérables supportés par les investisseurs étrangers durant les premières années d'investissement. L'existence de ce type de coûts rend souvent coûteuse la décision de délocalisation. Elle se traduit pour l'investisseur, une fois son projet mis en place dans un pays, par la perte d'une partie de son pouvoir de négociation. Le profit espéré d'un changement de localisation devient d'autant plus faible que la valeur de ces coûts est élevée¹. Les pays peuvent, par conséquent, adopter un comportement de chercheur de rente (rent seeker) en augmentant la pression fiscale sur les nouvelles firmes devenues partiellement immobiles.

La pratique des congés fiscaux résulte donc d'un manque de crédibilité des gouvernements des pays hôtes. Ces derniers ne respectent généralement pas leurs engagements de ne pas augmenter la pression fiscale sur les investisseurs étrangers une fois leurs projets achevés et opérationnels. Si l'anticipation d'un tel comportement est possible, les investisseurs vont faire monter les enchères entre pays. Ils vont chercher à réaliser des économies au début de l'exploitation sous

¹ Les coûts irrécupérables créent un effet de "verrouillage" de l'investissement (*lock-in effect*)

forme d'exonérations fiscales et/ou de subventions directes dans la perspective de compenser l'accroissement futur de la pression fiscale (Wilson, 1995). Mais, en l'absence d'informations suffisantes sur la propension des firmes étrangères tentées par la délocalisation, les pays hôtes risquent de se retrouver dépourvus de ressources. Une augmentation commune de la pression fiscale à toutes les firmes d'origine étrangère peut entraîner la délocalisation de celles qui enregistrent les coûts de mobilité les plus faibles (footloose firms), ce qui peut se traduire par d'importantes pertes pour les budgets des pays concernés.

Une version plus développée du processus de négociations simultanées entre un investisseur étranger et deux pays candidats à l'accueillir fut présentée par King, McAfee et Welling (1993). Lors de la première période du jeu, la firme nouvellement montée par cet investisseur supporte des coûts irrécupérables qui viennent réduire son pouvoir de négociation futur, mais elle garde naturellement la possibilité de relocaliser ses activités en seconde période. Cette possibilité de relocalisation est une fonction décroissante non seulement des coûts irrécupérables engagés lors de la première période, mais également de l'écart de productivité entre les deux pays en concurrence. Deux principaux résultats se dégagent de la modélisation de ce jeu. En premier lieu, lorsque les deux pays disposent de facteurs de localisation traditionnels très différents (infrastructure, ressources naturelles, main-d'œuvre, etc.), les congés fiscaux cessent d'agir sur la décision de l'investisseur étranger. Le pays riche en ces facteurs est en mesure d'attirer l'investisseur sans avoir besoin de s'engager dans une surenchère fiscale coûteuse. En deuxième lieu, lorsque les deux pays disposent de facteurs de localisation traditionnels comparables, le pouvoir de négociation de l'investisseur sera renforcé. En mettant les deux pays en concurrence, il parviendra à alléger notablement les charges fiscales qui pèsent sur sa firme.

Bond et Samuelson (1986) sont les précurseurs de la deuxième thèse justificative des congés fiscaux. Ils considèrent un modèle dynamique à deux périodes en présence de l'asymétrie d'information. Dans une telle situation, les investisseurs étrangers ne peuvent observer qu'imparfaitement les caractéristiques privées du pays où ils souhaitent réaliser leurs investissements. Ils ont donc besoin de recourir à un signal ou un indice qui leur permettrait d'identifier les caractéristiques cachées de chaque pays. Et c'est à ce niveau que l'information véhiculée par les congés fiscaux devient essentielle.

Le niveau de productivité constitue certainement la caractéristique la plus recherchée par les investisseurs étrangers. Il n'est révélé à l'investisseur qu'une fois son projet d'investissement mis en place. Dans ces conditions, le schéma de taxe (tax schedule) proposé par chaque pays

est perçu comme un signal dirigé vers l'investisseur, lui permettant de classer les pays en fonction de leur niveau de productivité. Les pays les plus généreux en matière d'exonérations fiscales seront considérés comme plus productifs. Si en outre le différentiel de productivité entre pays est suffisamment important, l'équilibre atteint est dit séparatif (separating equilibrium). Dans le cas contraire, l'équilibre est dit mélangeant (pooling equilibrium).

Par ailleurs, les congés fiscaux peuvent prendre deux formes : une forme faible et une forme forte. La première se manifeste lorsque le pays opte pour un taux d'imposition réduit, mais positif, en première période et décide de le réviser modérément à la hausse en deuxième période. Quant à la forme " forte ", elle se présente lorsque le pays choisit un taux d'imposition négatif en première période (versement d'un subside à l'investisseur étranger) et décide de l'accroître sensiblement en deuxième période. Mais, quel que soit le cas retenu, les coûts fixes d'entrée et l'incertitude quant au niveau de productivité du pays d'accueil constituent deux conditions nécessaires à la genèse de l'une ou de l'autre forme de congés fiscaux.

Dans le cas de la forme faible des congés fiscaux, les coûts fixes supportés par l'investisseur sont relativement faibles. En conséquence, le pays d'accueil n'a pas intérêt à opter pour un taux d'imposition négatif. Néanmoins, il peut se permettre de réviser ce taux à la hausse au cours de la seconde période en raison de son niveau de productivité élevé. L'investisseur préfère généralement payer plus d'impôts, plutôt que de délocaliser ses activités. Dans le cas de la forme forte, les coûts fixes supportés par l'investisseur sont très élevés. La subvention nette maximale proposée en première période correspond au moins à la recette fiscale qui pourra être prélevée sur la firme étrangère en deuxième période. En conséquence, le pays à productivité élevée est mieux positionné pour offrir plus de subventions.

Le degré de préférence en matière de dépenses publiques constitue une deuxième caractéristique cachée des pays d'accueil qui peut être révélée par les congés fiscaux. Un pays peut soit manifester une grande préférence pour les dépenses publiques, soit mettre en avant les dépenses de consommation privée. Toutes choses égales par ailleurs, le taux d'imposition optimal pratiqué par le premier type de pays doit être supérieur à celui proposé par le second. L'incertitude qui pèse sur l'investisseur étranger par rapport à cette caractéristique est de nature à générer le phénomène de sélection adverse. En effet, le pays à forte préférence pour les dépenses publiques peut imposer les capitaux investis de façon modérée en première période pour se faire passer pour un pays valorisant les dépenses de consommation privée. Mais, dès que les coûts de désengagement deviennent trop élevés pour la firme nouvellement créée par

l'investisseur étranger, il aura tendance à augmenter progressivement le taux d'imposition afin de compenser les pertes de recettes enregistrées au début de l'opération (Wen, 1997).

Bien qu'elles soient moins à même de retenir l'attention des adeptes des modèles de la concurrence fiscale, les perspectives sur l'amélioration du climat d'investissement constituent une troisième caractéristique cachée des pays d'accueil. L'existence, l'étendue et la durée des congés fiscaux peuvent naturellement produire une information sur ce que seraient de telles perspectives (Elmorchid, 2012). Des congés fiscaux très généreux au début de l'investissement donnent généralement un mauvais signal sur la capacité du pays d'accueil à lancer de bonnes réformes qui permettraient d'améliorer sensiblement le climat des affaires en seconde période (période de production et de consolidation de l'investissement). Cela concerne particulièrement les pays en développement qui, pour des raisons de moyens, de gouvernance et de résistance au changement, ne parviennent pas à entreprendre des réformes structurelles sérieuses afin de rendre leurs économies plus compétitives.

Décrits ci-dessus, les modèles traditionnels de concurrence fiscale supposent un rendement décroissant du capital et l'absence d'effet d'agglomération. La théorie de la nouvelle économie géographique est venue apporter des arguments supplémentaires au débat en introduisant les forces d'agglomération (la concentration des activités). Si celles-ci sont suffisamment puissantes, le pays peut se permettre de maintenir son taux d'imposition à un niveau élevé sans provoquer les délocalisations. Dans ces conditions, on comprend que les pays développés, dotés d'une rente d'agglomération, définissent généralement « un écart d'imposition critique » avec les autres pays concurrents en deçà duquel les firmes n'engagent pas le processus de délocalisation de leurs activités. En revanche, les pays en développement sont moins bien dotés de cette rente, ce qui les incite à compenser cette faiblesse en révisant continuellement le taux d'imposition à baisse. À l'évidence, cette spirale peut se révéler socialement dommageable, surtout si les firmes disposent d'une forte capacité à délocaliser leurs activités à moindre coût. La théorie de la nouvelle économie géographique nous apprend également que la rente d'agglomération dépend du degré d'ouverture commerciale. L'agglomération n'est possible que lorsque les coûts d'échange sont relativement modérés. Lorsque ces coûts sont faibles, l'agglomération n'est pas nécessaire ; dans le cas inverse, elle devient incertaine en raison de l'éloignement des marchés (Coeuré et Rabaud, 2003 :101). La relation entre l'ouverture commerciale et l'écart d'imposition critique ou soutenable avec les concurrents n'est donc pas linéaire, mais suit une courbe « en cloche ». Quand l'ouverture commerciale est très grande ou

très faible, il n'y a pas de rente d'agglomération et la fiscalité ne peut s'écarter durablement des pays concurrents, sous peine de voir les activités délocalisées (Coeuré et Rabaud, 2003 :101). Quoi qu'il en soit, très peu de travaux théoriques avaient plaidé en faveur des congés fiscaux comme stimulant des IDE. En analysant les différentes clauses sur les congés fiscaux contenues dans les accords de protection des investissements étrangers, Azevedo, Pereira et Rodrigues (2017), ont développé un modèle d'options réelles, tenant compte de l'incertitude concernant à la fois le flux des bénéfices futurs et la politique fiscale. Les résultats de leur étude nous renseignent qu'il existe un lien non linéaire entre la période prévue du congé fiscal et le moment où l'investissement est effectué. Une période d'exonération fiscale plus longue risque d'exercer un effet dissuasif sur l'investissement étranger. En outre, lorsque la durée du congé fiscal n'est pas clairement définie, une augmentation de la probabilité qu'elle prenne fin à une date ultérieure aléatoire (avenir proche) ne retarde pas nécessairement l'investissement.

2.2 DES RESULTATS EMPIRIQUES PEU CONCLUANTS

Soulignons de prime abord que l'estimation de l'impact des congés fiscaux sur l'afflux des IDE n'est pas chose aisée. Cela s'explique non seulement par le caractère limitatif dans le temps de cette mesure, mais également par l'absence de consensus quant à l'indicateur à retenir pour mesurer un congé fiscal (durée du congé, taux d'imposition moyen sur la durée de l'investissement, taux d'imposition actualisé, variable muette, etc.). Aussi, les modélisations économétriques diffèrent d'une étude à l'autre, en fonction du profil des chercheurs, de la taille de l'échantillon considéré, et de la profondeur et la qualité des données disponibles.

Quels que soient l'indicateur et les outils économétriques retenus, il semble que l'impact en question est largement tributaire du niveau de développement du pays d'accueil. Dans les pays les plus développés, les congés fiscaux sont très peu applicables, car largement dotés d'atouts extra fiscaux (qualité des institutions, infrastructure, taille du marché, etc.). L'Irlande a souvent été citée comme exemple en matière de générosité fiscale et surtout de bonne pratique des « quasi-congés fiscaux » à destination des firmes étrangères. Cela lui a permis de renforcer son attractivité en tant qu'alternative au Royaume Uni et à d'autres pays de l'Union européenne (Morisset, 2003). Il faut dire que les pays développés se livrent régulièrement à une concurrence fiscale féroce sans jamais descendre en deçà d'un certain seuil critique qui les placerait dans le contexte des « quasi-congés fiscaux » (un taux positif proche de zéro). Dans un rapport préparé par l'OCDE (2007), il a été démontré qu'une réduction d'un point de pourcentage du taux d'imposition des sociétés entraînerait une augmentation de 0 à 5% des

IDE. Ce résultat a été confirmé par Sato (2012), qui s'est efforcé d'identifier les facteurs les plus efficaces en matière d'attraction des IDE dans les 19 membres de l'OCDE entre 1985 et 2005. Les estimations effectuées suggèrent qu'une réduction d'un point de pourcentage du taux de l'impôt sur les sociétés du pays d'accueil entraînerait une augmentation d'environ 2,4 % des IDE (Sato, 2012 :16).

Dans les pays émergents, les congés fiscaux sont assez fréquents. Bien qu'ils aient probablement aidé à promouvoir l'entrée des IDE, leur impact réel diffère d'un secteur à l'autre et change en fonction de la qualité de la modélisation effectuée. Le cas de l'Indonésie en est un exemple éloquent. Dans une étude économétrique récente sur une période assez longue (1981-2020), Bella et Yudianto (2021) ont mis en avant l'importance des congés fiscaux comme stimulant des IDE. Quel que soit le modèle retenu (avec ou sans variables de contrôle), ces deux auteurs sont parvenus à la conclusion que les congés fiscaux affectent positivement et significativement l'afflux des IDE en Indonésie. Mais dans une autre étude assez robuste, mais plus ancienne (1981 à 2010), Fahmi (2012) a relativisé la portée des congés fiscaux comme déterminant de l'afflux des IDE. Il a, entre autres, vérifié que les avantages procurés par cet incitant fiscal sont assez limités. Ils ne permettent même pas de compenser l'effet négatif créé par la faiblesse des infrastructures, l'instabilité politique et les mauvaises politiques macroéconomiques. Dans le même contexte institutionnel, Herdiyati et Wahyudi (2020) ont procédé à la comparaison de l'effet des congés fiscaux sur 18 industries indonésiennes. Les résultats obtenus ne sont que partiellement concluants. Seuls 9 des 18 secteurs d'activités ont été positivement impactés par cette pratique fiscale.

Dans les pays en développement, le recours aux congés fiscaux comme mesure d'incitation à l'investissement étranger est fortement répandu. Sur un total de 107 pays concernés, il a été constaté qu'entre 49 et 72% proposent un taux d'imposition nul ou au moins préférentiel aux investisseurs étrangers (Laudage, 2020 :12). L'évolution de cette pratique a connu un engouement marqué au cours de ces dernières années, puisqu'environ la moitié des pays en développement avaient introduit, réintroduit ou réaménagé le régime des congés fiscaux entre 2009 et 2015 (Andersen et al., 2017). Toutefois, l'incidence sur l'afflux des IDE reste très contrastée. Parys et James (2010) ont traité cette question dans 12 pays africains de la zone CFA sur la période allant de 1994 à 2006 en recourant à l'économétrie des données de panel. Leur conclusion va à l'encontre des prédictions de la théorie néoclassique selon laquelle les congés fiscaux impactent positivement l'afflux des investissements étrangers via la diminution

du coût d'usage du capital. Seuls les IDE effectués spécifiquement dans les secteurs tournés vers les exportations avaient légèrement réagi à l'offre des congés fiscaux. Aussi, d'après l'étude, il semble que les garanties légales et la réduction de la complexité du système fiscal contribueraient mieux à booster les IDE. Dans le même sillage, Kleem et Van Parys (2012) ont mené une étude économétrique portant sur 47 pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique entre 1985 et 2004. D'après les résultats obtenus, des taux d'imposition plus bas sur les revenus des firmes et des congés fiscaux plus longs seraient très efficaces pour attirer les IDE en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais pas en Afrique.

Une étude empirique encore plus large et statistiquement plus robuste a été menée par Stausholm (2017). Elle s'appuie sur des données de panel portant sur 51 pays en développement de 1985 à 2014. Les conclusions tirées de l'étude révèlent, entre autres, que l'effet des congés fiscaux sur les IDE entrants est négligeable et décroissant, et surtout, qu'il ne se traduit ni par une l'accumulation de capital réel ni par l'amélioration de la croissance économique dans les pays d'accueil. Dans le même ordre d'idée, Elmorchid et Ghrara (2022) ont cherché à vérifier si les exonérations fiscales temporaires facilitent ou sapent l'afflux des IDE dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest (le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana) pour la période allant de 1990 à 2019. En utilisant la méthode Autorégressive à retards échelonnés (ARDL) en panel, ils sont parvenus à la conclusion que les congés fiscaux, quel que soit leur longueur, n'ont aucun impact statistiquement significatif sur les IDE entrants dans ces trois pays.

En considérant le cas du Nigéria, Mousley et al. (2009) ont montré que l'efficacité des congés fiscaux en matière d'attraction de nouveaux investissements étrangers est douteuse. Cela est dû essentiellement au fait que ce cadeau fiscal n'est généralement envisagé qu'une fois l'investisseur étranger ait engagé des capitaux propres importants. Or cela va à l'encontre de l'essence même des incitations fiscales qui est d'assurer un cadre économique favorable aux affaires. Fowowe (2013) est allé plus loin en mettant en avant un résultat surprenant ; celui d'une corrélation négative entre les incitations fiscales en général, y compris les congés fiscaux, et les flux des IDE entrants au Nigéria. Plutôt que de construire des politiques incitatives centrées sur les variables fiscales, l'auteur suggère au gouvernement nigérian de s'attaquer aux vrais facteurs qui découragent les investisseurs étrangers, en particulier les goulots d'étranglement infrastructurels et la mauvaise qualité des institutions.

Dans une autre étude portant sur l'Éthiopie, Bora (2013) a cherché à évaluer l'impact différentiel des incitations fiscales sur les IDE réalisés dans dix secteurs d'activité entre 1992

et 2012. Des variables muettes ont été utilisées pour indiquer la présence ou non de congés fiscaux, d'exemption des droits de douane et d'autres transferts directs. À l'échelle globale, seul l'impact des congés fiscaux et de l'ouverture économique (définie comme variable de contrôle) était économiquement et statiquement significatif. Toutefois, lorsque la répartition sectorielle des IDE est prise en compte, les congés fiscaux n'impacteraient significativement que les IDE réalisés dans le secteur manufacturier.

Une autre étude menée par « Ecowas Investment Policy » (2018) a confirmé le caractère douteux des congés fiscaux comme stimulant des IDE à l'échelle du continent africain. Les rédacteurs du rapport avaient constaté qu'en 2004, 70% des pays d'Afrique subsaharienne offraient des congés fiscaux, alors même que leur part dans les IDE mondiaux avait sensiblement diminué entre 1970 et 2004. Au même moment, le montant des IDE en Asie a quadruplé, alors que seulement 13% des pays asiatiques proposaient des congés fiscaux temporaires. Enfin, en Amérique latine, la part des IDE est restée globalement inchangée au cours de la même période, sachant que seuls 8% des pays de la région appliquaient les dispositions d'exonérations fiscales. La même conclusion a été énoncée par l'UNIDO (l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel) en 2010, suite à un rapport portant sur un échantillon de 7000 entreprises opérant dans dix-neuf pays subsahariens. Les rédacteurs du rapport ont montré que les congés fiscaux ont un effet sensiblement moindre sur l'attractivité des IDE. Ils ont également montré que, dans plus de 70% des cas, les investisseurs étrangers auraient réalisé leurs projets même en l'absence de congés fiscaux (UNIDO, 2010).

Plusieurs arguments d'ordre technique, juridique ou économique ont été apportés par la littérature empirique pour justifier l'inefficacité des congés fiscaux comme stimulant des IDE dans les pays en développement. Tanzi et Zee (2001) par exemple ont souligné que dans le meilleur scénario, les congés fiscaux vont aider un pays à atteindre sa capacité d'accueil dont il aurait de toute façon bénéficié sans même recourir à un tel dispositif fiscal. De leur côté, Hourmat Allah et Elmorchid (2010) ont rappelé qu'en l'absence d'une convention bilatérale sur l'élimination de la double imposition, la récompense que recevrait l'investisseur étranger dans le pays hôte sous forme d'exonération fiscale risque d'être insignifiante si les revenus générés par l'investissement doivent être transférés dans le pays d'origine. Zee, Stotsky et Ley (2002) se sont intéressés au phénomène de fuite ou résistance à l'impôt. La conclusion de leur étude est que les congés fiscaux sont une source fertile d'abus et d'évasion fiscale. Les auteurs tirent deux leçons du non-contrôle des firmes pendant la période du congé fiscal : l'évitement

de l'impôt en transférant les bénéfices des firmes contrôlées et imposé vers celles qui bénéficient de l'exonération (par le biais des prix et transfert), et le prolongement de la période du congé via la cessation d'une activité puis sa reprise sous un autre nom dès que la période de l'exonération se termine.

Andersen et al. (2017) ont apporté des preuves qui soutiennent l'idée selon laquelle les congés fiscaux infligent des coûts importants aux pays en développement qui y recourent, sous forme de pertes fiscales, de recherche de rente, de coûts administratifs et de distorsions économiques. Dans le même ordre d'idée, Stausholm (2017) a souligné le danger que représente le recours excessif aux congés fiscaux sur les finances publiques des pays qui les pratiquent, en raison du rétrécissement de l'assiette fiscale. Étant donné qu'une telle mesure discrétionnaire peut considérablement laisser s'éroder l'assiette fiscale, les gains qu'elle génère pour l'économie nationale risquent de ne pas couvrir la perte des recettes fiscales, pourtant nécessaires pour financer les dépenses publiques d'éducation (Nations Unies, 2019).

3 LES CONGES FISCAUX IMPACTENT-ILS LES FLUX DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN AFRIQUE ? ESSAI D'UNE REPONSE ECONOMETRIQUE

Cette section est consacrée à la réalisation d'un exercice économétrique au moyen de la méthode des moments généralisés (GMM). Le but est d'estimer l'impact des congés fiscaux sur l'attraction des IDE pour un échantillon de 35 pays africains. Auparavant, les sources de données et la spécification du modèle sont brièvement décrites.

3.1 PRESENTATION DES DONNEES ET SPECIFICATION DU MODELE

Pour mettre en évidence l'impact des congés fiscaux sur l'attraction des IDE en Afrique, nous avons mobilisé des données secondaires agrégées sur la période qui s'étend de 1990 à 2020, couvrant les grandes périodes de réformes et de mutations de trente-cinq (35) pays africains². Ce choix, un peu sélectif, s'explique en grande partie par le problème de disponibilité de l'information.

Pour les données relatives aux congés fiscaux, nous nous sommes référés à la base de données de PwC (PriceWaterhouseCooper), complétée par les guides mondiaux de fiscalité d'Ernst &

² Les pays qui composent notre échantillon sont : le Nigéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Togo, le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Cameroun, le Gabon, la République démocratique du Congo, l'Angola, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, Madagascar, l'Ile Maurice, le Mozambique, la Zambie, le Zimbabwe, le Burundi, Lesotho, la Namibie, Swaziland, Botswana et l'Afrique du sud.

Young pour la période 2005-2009. Quant aux données des variables explicatives, elles proviennent de diverses sources (Tableau 1) : les statistiques internationales de la Banque mondiale (World tables et Global development), les statistiques du FMI (International Financial Statistics ou I.F.S), les rapports sur la compétitivité mondiale, les statistiques économiques de la BCEAO, la base de données statistiques de l'impôt sur les sociétés de l'OCDE et la base de données d'Heritage Foundation.

Tableau 1. Description des variables et sources de données

Variables	Description	Sources/Liens Web/URL
IDE	Les entrées nettes des IDE en pourcentage du PIB.	Rapport sur l'indice de compétitivité mondiale
Congés fiscaux	Le plus long congé d'impôt sur le revenu des sociétés. Un score de 0 sera attribué si aucun congé fiscal n'est accordé.	Les codes des investissements – PricewaterhouseCoopers (PWC) - les guides mondiaux de fiscalité d'Ernst & Young.
Taux légaux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés	Correspondent aux taux nominaux d'imposition auxquels sont soumises les entreprises. Un faible taux d'imposition des sociétés devrait attirer et retenir les investissements étrangers.	PricewaterhouseCoopers (PWC) - La base de données statistique de l'impôt sur les sociétés de l'OCDE, sur le lien : https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CTS_CIT
Ouverture de l'économie	La part des échanges internationaux dans le PIB (la somme des exportations et des importations divisées par le PIB).	Le rapport sur l'indice de compétitivité mondiale
Taux d'inflation	L'inflation telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC).	Fonds monétaire international, Banque mondiale, statistiques de la BCEAO et OCDE Inflation CPI indicator (https://data.oecd.org/price/inflation-cpi.htm)
Produit intérieur brut (PIB)	Le PIB par habitant est utilisé comme proxy pour capter la taille du marché	Les statistiques internationales de la Banque mondiale
Capital humain	Le total des inscriptions à l'éducation secondaire est utilisé comme proxy pour capter le capital humain.	Les statistiques internationales de la Banque mondiale

Qualité des institutions	Mesurée par l'indice de liberté économique	La Fondation Héritage, sur le lien : https://www.heritage.org/index/explore
Taux de change	Le taux publié par les autorités nationales ou fixé légalement sur le marché des taux.	Le rapport sur l'indice de compétitivité mondiale
Infrastructure	Les abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants sont utilisés comme proxy	Les statistiques internationales de la Banque mondiale

Source : établi par les soins des auteurs.

S'agissant de la spécification du modèle, et afin d'éviter l'effet d'un biais d'omission invariant dans le temps (effet fixe), nous avons considéré le modèle suivant :

$$ide_{it} = \alpha_i + \beta_1 ide_{it-1} + \beta_2 pibh_{it} + \beta_3 inf_{it} + \beta_4 txchg_{it} + \beta_5 txesc_{it} + \beta_6 ouv_{it} + \beta_7 abhtl_{it} + \beta_8 qtins_{it} + \beta_9 is_{it} + \beta_{10} lcf_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où :

- ide_{it} Désigne la valeur des entrées nettes des IDE du pays i en période t
- $pibh_{it}$ Désigne le PIB par habitant
- inf_{it} Désigne le taux d'inflation matérialisée par l'indice des prix à la consommation
- $txchg_{it}$ Désigne le taux de change
- $txesc_{it}$ Désigne le taux brut de scolarisation en secondaire
- ouv_{it} Désigne le taux d'ouverture commerciale
- $abhtl_{it}$ Désigne le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile
- $qtins_{it}$ Désigne la qualité des institutions économiques
- is_{it} Désigne le taux d'impôt sur les sociétés
- lcf_{it} Désigne le congé fiscal
- ε_{it} Désigne le terme d'erreur/ terme de perturbation stochastique

Pour estimer notre modèle, nous avons pris en considération les limitations identifiées dans les modèles à effets fixes ou aléatoires, telles que la corrélation entre les effets spécifiques et les termes d'erreur ainsi que l'endogénéité de certaines variables explicatives, comme souligné par Barro (1991) et par les travaux ultérieurs de Roodman (2009), Arellano et Bond (1991), Arellano et Bover (1995), ainsi que Blundell et Bond (1998). En particulier, l'utilisation de transformations internes ou de différences premières tend à créer une corrélation entre les

variables endogènes retardées et les effets fixes des pays, ce qui entraîne des estimations biaisées et incohérentes.

Pour remédier à ces écueils, nous avons opté pour la méthode des moments généralisés (GMM), une approche robuste pour gérer les panels avec plus d'individus que d'observations temporelles ($N > T$), situation présente dans notre étude ($35 > 30$). Cette méthode, initialement introduite par Holtz-Eakin et al. (1988) et développée par Arellano et Bond (1991) ainsi que Blundell et Bond (1998), permet de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels et de résoudre les problèmes d'endogénéité des variables, de causalité inverse et d'omission de variables explicatives.

Parmi les estimateurs GMM, nous différencions l'estimateur en différences premières (Diff-GMM) d'Arellano et Bond (1991), qui élimine les effets spécifiques en différenciant les observations et qui présente l'avantage d'éliminer les biais générés par l'omission de certaines variables explicatives (instrumenter les variables explicatives de l'équation en différence première par leurs valeurs en niveau retardées d'une période ou plus), et l'estimateur en système (Sys-GMM) de Blundell et Bond (1998), qui combine les équations en niveaux et en différences pour renforcer la validité des instruments et améliorer l'efficacité des estimations, en particulier lorsque les séries sont persistantes.

Dans le cadre de notre étude sur la relation entre les congés fiscaux et les flux nets d'IDE, le Sys-GMM est privilégié en raison de sa capacité supérieure à traiter l'endogénéité. Nous avons mis en œuvre la procédure d'estimation en deux étapes (two-step), recommandée pour sa plus grande efficacité par Bond et al. (2001), bien que l'estimation en une étape (one-step) soit également envisageable. Les deux estimateurs sont conçus pour des panels courts et larges et pour ajuster des modèles linéaires avec une variable dépendante dynamique, des variables de contrôle supplémentaires et des effets fixes.

$$y_{it} = \alpha y_{it-1} + x'_{it-1} \beta + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

Avec :

$$\varepsilon_{it} = \mu_i + \gamma_{it}$$

$$E(\varepsilon_{it}) = E(\mu_i) = E(\mu_i \gamma_{it}) = 0$$

Où : i représente les unités d'observation et t le temps ; x est un vecteur des variables de contrôle ; y_{it-1} comprend les valeurs retardées de y .

Le terme de perturbation a deux orthogonales composantes : les effets fixes μ_i et les chocs idiosyncrasiques γ_{it} .

Ainsi, soustraire y_{it-1} des deux côtés de (1) donne l'équation suivante :

$$\Delta y_{it} = (\alpha - 1)y_{it-1} + x'_{it-1}\beta + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

C'est cette dernière équation qui est souvent estimée, plutôt que l'équation (1).

Les deux estimateurs ajustent ce modèle en utilisant GMM linéaire en panel. L'estimation par la méthode des moments généralisés en différences est aussi appelée, car l'estimation procède après avoir différencié les données afin d'éliminer les effets fixes.

L'estimateur en système (Sys-GMM) augmente l'estimateur GMM en différences, en estimant simultanément en différences et en niveaux les deux équations étant distinctement instrumentées.

Une série de tests a été préalablement effectuée sur l'équation estimée. Il s'agit des tests de stationnarité (tests de 1^{re} génération et de 2^e génération), des tests d'autocorrélation des erreurs (test d'Arellano-Bond) et de validité des instruments (test de Sargan/Hansen). Ces tests, de même que les estimations qui les précèdent ont été réalisés à l'aide du logiciel STATA version 16.

Les principales variables de l'étude sont des séries annuelles allant de 1990 à 2020 comme présentées dans le tableau 2.

Tableau 2. Statistiques descriptives des variables (1990-2020)

Variable	Obs.	Moyenne	Éc.-type	Minimum	Maximum
Variable retenue dans le modèle					
Entrées nettes des IDE	1084	2.6349	3.9723	-11.1989	40.16725
PIB par habitant	1084	718.109	1988.154	102.598	11208.34
Taux d'inflation	1084	57.2838	847.1869	-29.1724	26765.86
Taux de change	1073	6266023	2.05e+08	2.39e-09	6.72e+09
Taux de scolarisation	1075	42.957	25.3876	4.785539	109.4441
Ouverture commerciale	1084	52.5314	26.5359	4.909436	152.6738
Nbre. Abonnés à la téléphonie mobile	1079	36.87818	44.5652	0	165.5999
Qualité des institutions économiques	868	55.37535	7.934063	21.4	77
Taux d'impôt sur les sociétés	838	32.04994	6.969011	0	60
Longueur des congés fiscaux	1085	6.820276	4.021615	0	25

Source : nos calculs à partir de STATA 16

Le tableau 2 indique que les IDE entrants sont relativement faibles dans notre échantillon de pays africains (3.97% du PIB en moyenne). La longueur moyenne d'un congé fiscal pour un

pays de l'échantillon est de 6.8 ans, avec une observation minimale de 0 et maximale de 25 ans. De plus, le résumé des données montre que les variables mobilisées ont une moyenne positive, à l'exception des IDE et du taux d'inflation. Note panel paraît ainsi déséquilibré (unbalanced panel). Il se compose de 1084 observations annuelles réunies sur les trente années de référence (1990-2020).

3.2 RESULTATS ET DISCUSSION

Les tableaux 3 et 4 ci-dessous présentent les estimations économétriques dérivés de l'application de la méthode des moments généralisés en systèmes (System GMM). Le tableau 3 illustre les estimations réalisées sans l'inclusion de variables de contrôle, tandis que le tableau 4 intègre ces variables pour enrichir l'analyse.

L'approche de la méthode des moments généralisés (GMM) s'appuie sur des conditions d'orthogonalité stipulant que le terme d'erreur est orthogonal aux variables retardées, que ce soit dans les différences premières ou en niveau. L'application de l'estimateur GMM s'accompagne de deux tests diagnostiques primordiaux : le test d'autocorrélation d'Arellano et Bond (1991), qui détecte l'autocorrélation de second ordre dans les résidus (AR[2]), et les tests de Sargan ou de Hansen, conçus pour évaluer la validité des instruments et des variables incluses dans le modèle. Le premier test a pour but de contrôler l'existence d'autocorrélation résiduelle, alors que le second est employé pour examiner la pertinence et l'adéquation des instruments utilisés dans l'estimation.

Tableau 3. Résultats de l'estimation sans variables de contrôle

Variable	Coefficient	Erreur Standard	P-value
<i>L.Ide</i>	0.4449478	0.1296601	0.001
<i>Lcf</i>	0.0316189	0.0280619	0.260
Observations	1049		
Number of id	35		
Tests de Spécification du Modèle			
P-value Test AR (Ordre 1)	0.011		
p-value Test AR (Ordre 2)	0.309		
P-value Test de Hansen	0.412		

Source : Auteur, à l'aide de STATA 16.

Notes : Les valeurs entre parenthèses sont des p-values. ***, **, * indiquent la significativité des coefficients au seuil de 1%, 5% et 10%, respectivement

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$ et * $p < 0.1$.

Le Tableau 3 présente les estimations des coefficients sans l'inclusion de variables de contrôle. Le coefficient pour *L.Ide* est significatif au seuil de 1%, suggérant que les IDE retardés ont un effet positif sur les flux actuels d'IDE en Afrique. Le coefficient de *Lcf*, bien que positif, n'est pas statistiquement significatif, indiquant que la longueur des congés fiscaux n'influence pas de manière significative les entrées d'IDE dans notre échantillon. Les tests de spécification du modèle indiquent qu'il n'y a pas d'autocorrélation de second ordre et que les instruments sont valides, avec une P-value pour le test de Hansen supérieure à 10%. Ces résultats renforcent la fiabilité de l'estimation sans variables de contrôle.

Les tests de spécification du modèle pour l'estimation sans variables de contrôle indiquent que la P-value pour le test de Hansen est de 0.412, acceptant l'hypothèse nulle de validité des instruments. De plus, le test d'autocorrélation AR(2) a une P-value de 0.309, suggérant l'absence d'autocorrélation des erreurs.

Tableau 4. Résultats de l'estimation avec variables de contrôle

Variable	Coefficient	Erreur Standard	P-value
<i>L.Ide</i>	0.3945***	0.1234	0.001
<i>Lcf</i>	0.0273	0.0538	0.611
<i>Is</i>	-0.0102	0.0356	0.773
<i>Pibh</i>	-0.0000	0.0001	0.524
<i>Inf</i>	-0.0004	0.0003	0.180
<i>Txchg</i>	-1.43e-10	1.00e-10	0.156
<i>Txesc</i>	-0.0273**	0.0110	0.013
<i>Ouv</i>	0.0253**	0.0127	0.047
<i>Abntl</i>	0.0082	0.0056	0.145
<i>Qtins</i>	0.01724	0.0232	0.458
<i>Constant</i>	0.7183	2.0589	0.727

Observations	702
Number of id	35
Tests de Spécification du Modèle	
P-value Test AR (Ordre 1)	0.000
p-value Test AR (Ordre 2)	0.896
P-value Test de Hansen	0.703

Source : Auteur, à l'aide de STATA 16.

Notes : Les valeurs entre parenthèses sont des p-values. ***, **, * indiquent la significativité des coefficients au seuil de 1%, 5% et 10%, respectivement *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$ et * $p < 0.1$.

Le Tableau 4 illustre les résultats lorsque des variables de contrôle sont intégrées au modèle. L'IDE demeure significatif, ce qui confirme l'effet persistant des IDE retardés sur les entrées actuelles d'IDE. Parmi les autres variables de contrôle, Txesc et Ouv sont significatives, montrant l'importance du taux d'échange et du taux d'ouverture sur les flux d'IDE. Les tests de spécification suggèrent que les erreurs ne sont pas autocorrélées à l'ordre deux et que les instruments sont appropriés, avec une P-value pour le test de Hansen qui reste élevée. Ces résultats valident l'approche avec variables de contrôle et soulignent l'impact significatif des variables économiques non fiscales sur l'attraction des IDE.

Concernant l'estimation avec variables de contrôle, les tests de validité des instruments montrent une P-value de 0.703 pour le test de Hansen, ce qui indique que les instruments sont correctement choisis et non corrélés avec les résidus. Le test AR(2) rapporte une P-value de 0.896, confirmant l'absence d'autocorrélation de second ordre dans les résidus.

En résumé, l'analyse économétrique menée corrobore l'hypothèse initiale postulant l'absence d'impact significatif des congés fiscaux sur les flux d'investissements directs étrangers en Afrique. Cette conclusion s'aligne avec les constatations de la majorité des recherches empiriques précédentes traitant de cette thématique dans le contexte africain, comme souligné

par des études telles que la politique d'investissement de l'Ecowas (2018), ainsi que les travaux de Mousley et al. (2009), Kleem et Van Parys (2012), Fowowe (2013), Elmorchid et Ghrara (2022), entre autres. Elle est également en accord avec les analyses théoriques et analytiques pertinentes menées tant au niveau africain qu'international (Hourmat Allah et Elmorchid, 2010; Andersen et al., 2017; Tanzi et Zee, 2001, etc.).

Concernant l'impôt sur les sociétés, bien qu'il présente le signe attendu indiquant un effet négatif, sa non-significativité statistique suggère une faible, voire une absence de réactivité des IDE en Afrique aux stimulations fiscales mises en place par les décideurs publics. Par ailleurs, trois variables non fiscales manifestent des coefficients significatifs, dénotant ainsi leur rôle prépondérant comme facteurs de promotion des IDE sur le continent africain : l'effet des IDE de l'année précédente, le capital humain, et le taux d'ouverture, avec des niveaux de significativité correspondant respectivement à moins de 1%, 1% et 5%. Il est à noter que le capital humain, évalué par le taux brut de scolarisation au secondaire, affiche un signe contraire aux attentes. Cette anomalie pourrait être attribuée à la nature des investissements étrangers en Afrique, qui sont fréquemment axés sur une main-d'œuvre non qualifiée et à court terme, et sont généralement exécutés avec une équipe qualifiée amenée par les investisseurs eux-mêmes dans le cadre de projets innovants. Une réévaluation de cette variable au moyen d'un indicateur différent pourrait potentiellement fournir des aperçus plus alignés sur les réalités du terrain.

L'effet significatif du taux d'ouverture sur les flux d'IDE en Afrique n'est guère surprenant. Cependant, la signification des IDE retardés d'une période appelle à une analyse plus approfondie. Ce phénomène suggère que les investissements étrangers antérieurs sont un prédicteur robuste des flux d'IDE actuels sur le continent. Cela implique que les firmes étrangères privilégient les territoires africains ayant déjà bénéficié d'une agglomération d'activités par d'autres entités étrangères. En d'autres termes, le succès des projets d'investissement antérieurs peut être perçu comme un indicateur de productivité attrayant pour les futurs investisseurs étrangers.

CONCLUSION

Au terme de ce papier, il semble soutenable d'admettre que l'utilisation des congés fiscaux comme moyen de promotion des investissements directs étrangers en Afrique est discutable. L'analyse économétrique menée sur un panel de données de 35 pays africains indique que les congés fiscaux n'ont pas d'impact significatif sur les flux d'IDE, ce qui rejoint la majorité des études similaires. Cette recherche se distingue par une méthode d'estimation robuste (GMM), des données statistiques récentes et un large échantillon de pays.

À eux seuls, les congés fiscaux sont insuffisants pour séduire tous les investisseurs étrangers potentiels, mais ils ne sont pas intrinsèquement mauvais et peuvent être efficaces s'ils font partie d'une stratégie globale et plus intégrée incluant d'autres mesures visant à améliorer le climat des affaires et les forces d'agglomération. Des facteurs tels que la qualité des institutions, les infrastructures, la simplification des procédures d'investissement et une coordination des politiques d'investissement devraient précéder les congés fiscaux pour attirer davantage d'IDE. Les congés fiscaux pourraient également être envisagés comme un incitatif exceptionnel pour corriger certaines défaillances du marché, avec des règles strictes et des attentes concrètes en termes de croissance des investissements, d'emploi, d'exportations, ainsi que de responsabilité sociale et environnementale. Les objectifs à atteindre doivent être chiffrés et les procédures d'évaluation doivent obéir aux critères de rigueur. À défaut, les congés fiscaux deviendraient un simple mécanisme de production de rente artificielle.

À la lumière des transformations économiques des pays africains, une réévaluation des politiques fiscales incitatives s'impose, visant à maximiser les retombées des IDE en cohérence avec les objectifs de développement durable. Une exécution méthodique et une gestion holistique des politiques fiscales sont cruciales pour garantir des résultats positifs et soutenir le développement économique durable. Il est également impératif d'éliminer les incitations fiscales non transparentes au profit de systèmes équitables et alignés sur les priorités nationales, renforcés par une coordination fiscale à l'échelle continentale pour éviter la compétition fiscale et optimiser l'utilisation des ressources.

À partir des résultats obtenus, les avenues de recherche les plus prometteuses comprennent une exploration comparative des effets des congés fiscaux entre les pays africains et d'autres marchés émergents, et une analyse longitudinale de leur impact à long terme sur l'économie. Une évaluation de l'influence des congés fiscaux sur le développement économique des pays

africains et sur la vitalité des PME locales serait également essentielle pour comprendre les ramifications économiques complètes de ces politiques. Enfin, étudier l'effet de l'instabilité fiscale sur les IDE et le potentiel stabilisateur des congés fiscaux pourrait fournir des insights cruciaux pour les décideurs politiques.

RÉFÉRENCES

- Abdelhakim, B. E. N., & Zouaghi, L. 2022. The effect of Taxation on financial performance: the case of Tunisian companies.
- Abdioğlu, N., Biniş, M., & Arslan, M. 2016. The effect of corporate tax rate on foreign direct investment: A panel study for OECD countries. *Ege Academic Review*, 16(4), 599-610.
- Agosin, M. R., & Machado, R. 2005. Foreign investment in developing countries: does it crowd in domestic investment?. *Oxford Development Studies*, 33(2), 149-162.
- Andersen, M. R., Kett, B. R., & von Uexkull, E. 2018. Corporate tax incentives and FDI in developing countries. 2017/2018 Global Investment Competitiveness Report: Foreign Investor Perspectives and Policy Implications, 73-100.
- Andriani, R. 2023. Analisis pengaruh Tax Holiday terhadap realisasi investasi penanaman modal asing di Indonesia (Doctoral dissertation, Universitas Gadjah Mada).
- Appiah-Kubi, S. N. K., Malec, K., Phiri, J., Maitah, M., Gebeltová, Z., Smutka, L., ... & Sirohi, J. 2021. Impact of tax incentives on foreign direct investment: Evidence from Africa. *Sustainability*, 13(15), 8661.
- Archer, D. 2016. Domestic tax and education. Background Paper for the Education Commission, available at: <http://report.educationcommission.org/resources/> (accessed November 1, 2019).
- Arellano, M., & Bond, S. 1991. Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations. *The review of economic studies*, 58(2), 277-297.
- Asen, E. 2020. Corporate tax rates around the world, 2020. The Tax Foundation.
- Asmah, E. E., Kwaw Andoh, F., & Titriku, E. 2020. Trade misinvoicing effects on tax revenue in sub-Saharan Africa: The role of tax holidays and regulatory quality. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 91(4), 649-672.
- Bella, M. I., & Yudianto, I. 2021. The Impact of Tax Incentives on Foreign Direct Investment: The Case of Tax Holiday and Corporate Income Tax Rates in Indonesia. *Journal of Accounting Auditing and Business*, 4(2).
- Bond, E. W., & Samuelson, L. 1986. Tax holidays as signals. *The American Economic Review*, 76(4), 820-826.
- Bora, S. 2013. The effectiveness of tax incentives in attracting Foreign Direct Investment to Ethiopia. A research paper in partial fulfilment of the requirements for obtaining the degree

- of Master of Arts in Development Studies, International Institute of Social Studies (ISS), The Netherlands.
- Cœuré, B., Rabaud, I., & Madiès, T. 2003. Attractivité de la France: analyse, perception et mesure; suivi d'un commentaire de Thierry Madiès. *Economie et statistique*, 363(1), 97-127.
- Dahliah, D., Tjan, J. S., & Aulia, F. D. 2022. Implementation Evaluation Tax Holiday and Tax Allowance Policies on the Growth of Foreign Investment. *Atestasi: Jurnal Ilmiah Akuntansi*, 5(2), 334-346.
- Doyle, C., & Van Wijnbergen, S. 1994. Taxation of foreign multinationals: A sequential bargaining approach to tax holidays. *International Tax and Public Finance*, 1, 211-225.
- Edgar, T., Li, J., Macnaughton, A., & Mawani, A. 2008. Tax Effects on Foreign Direct Investment: Recent Evidence and Policy Analysis. *Canadian Tax Journal*, 56(2), 571-572.
- Elmorchid, B. (2010, December). Hourmat Allah H. 2010. In Les congés fiscaux: un outil inefficace pour relancer l'investissement privé en Afrique. Conférence Guy Mhone sous le thème: La renaissance de la relance des économies africaines.
- Etim, R. S., Jeremiah, M. S., & Jeremiah, O. O. 2019. Attracting foreign direct investment (FDI) in Nigeria through effective tax policy incentives. *International Journal of Applied Economics, Finance and Accounting*, 4(2), 36-44.
- Fowowe, B. 2013. Do fiscal incentives promote investment? Empirical evidence from Nigeria. *The Journal of Developing Areas*, 17-35.
- Ghrara, S & Elmorchid, B. 2022. Congés fiscaux et afflux des IDE dans les pays de la CEDEAO: Une application à l'aide de l'approche PMG. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-1), 21-42.
- Herdiyati, L., & Wahyudi, S. T. 2020. Tax Holiday and Foreign Direct Investment In Indonesia. *EcceS (Economics, Social, and Development Studies)*, 7(2), 240-259.
- Ibrahim, M. O. H. A. M. M. E. D., & Saidu, H. A. U. W. A. 2015. The effect of corporate tax on dividend policy of listed Consumer goods companies in Nigeria. *Global Journal of Applied, Management and Social Sciences*, 9, 119-126.
- Ibrahim, H. S., Garba, E. M. J., Muhammad, M., Kakanda, M. M., & Shehu, A. 2022. Impact of Tax Incentives on Foreign Direct Investment Flow in Nigeria. *Path of Science*, 8(1), 3001-3009.
- Ismawan, I. 2001. Memahami Reformasi Perpajakan 2000. Elex Media Komputindo.

- Jorgenson, D. W. 1963. Capital theory and investment behavior. *The American economic review*, 53(2), 247-259.
- Kholbadalov, U. S. 2021. The effectiveness of tax incentives in the tourism sector of Uzbekistan. *International Journal of Business, Economics and Management*, 4(2), 335-343.
- Klemm, A., & Van Parys, S. 2012. Empirical evidence on the effects of tax incentives. *International Tax and Public Finance*, 19, 393-423.
- Laudage, S. 2020. Corporate tax revenue and foreign direct investment: Potential trade-offs and how to address them (No. 17/2020). Discussion Paper.
- Mintz, J. M. 1990. Corporate tax holidays and investment. *The World Bank Economic Review*, 4(1), 81-102.
- Morisset, J. 2003. Tax Incentives: Using Tax Incentives to Attract Foreign Direct Investment, *Public Policy for Private Sektor*, Februaru 2003 (No. 253). Note.
- Muthitacharoen, A. 2023. Location choice and tax responsiveness of foreign multinationals: Evidence from ASEAN countries. *The Singapore Economic Review*, 68(01), 217-242.
- OECD. 2007. Tax Effects on Foreign Direct Investment (Recent Evidence and Policy Analysis)" *OECD Tax Policy Studies*, No: 17.
- Okoth, E. 2023. Effects of Tax Incentives and Subsidies on Economic Growth in Developing Economies. *International Journal of Research and Innovation in Social Science (IJRISS)*, 7.
- Sato, T. 2012. Empirical analysis of corporate tax and foreign direct investment. *Public Policy Review*, 8(1), 1-20.
- Stausholm, S. N. 2017. Rise of ineffective incentives: New empirical evidence on tax holidays in developing countries.
- Tanzi, V., & Zee, H. H. 2002. Une politique fiscale pour les pays en développement. In *Une politique fiscale pour les pays en développement*. International Monetary Fund.
- United Nations. Economic Commission for Africa. (2019). *Economic report on Africa 2019: Fiscal policy for financing sustainable development in Africa*. Economic Commission for Africa.
- Van Parys, S., & James, S. 2010. The effectiveness of tax incentives in attracting investment: panel data evidence from the CFA Franc zone. *International Tax and Public Finance*, 17, 400-429.

Wells, L. T., & Allen, N. J. 2001. Tax holidays to attract foreign direct investment. Wells et al. 'Using Tax Incentives to compete for Foreign Direct Investment: are they worth their costs.

Zolt, E. M. 2015. Tax Incentives: Protecting the tax base. UN.